
Informations sur les journées d'immersion dans le milieu de pratique des étudiants

1 LES JOURNÉES D'IMMERSION (JIM)

Dans le cadre du nouveau programme de formation de la filière ergothérapie qui a débuté en septembre 2022, nous avons introduit des journées d'immersion qui ont pour but d'offrir rapidement aux étudiant·es une première expérience dans un milieu de pratique professionnelle. Elles permettent d'entrer en contact dès la première année d'étude avec des professionnel·les et des client·es. Ces journées visent à développer des habiletés d'observation, à la fois des pratiques professionnelles en ergothérapie, du milieu et des client·es, ainsi que de l'analyse d'activités. Elles sont organisées sur cinq jours répartis sur 8 semaines.

En amont de chacune des journées d'immersion, les activités (missions) que l'étudiant·e devra réaliser sont préparées et discutées à l'école. Sur le lieu de stage, l'étudiant·e observe l'ergothérapeute et réalise ses missions. Il est demandé à l'ergothérapeute référent·e de garder du temps afin de faire un bilan en fin de journée et pour répondre aux questions des étudiant·es en lien avec les thématiques et objectifs de chaque journée. Puis, à l'école, les étudiant·es ont à nouveau un temps consacré à l'analyse de ces journées afin de favoriser la compréhension des situations rencontrées.

Journée 1 :

Objectifs de l'étudiant-e	Se créer une représentation d'un milieu de pratique. Se familiariser avec la démarche en ergothérapie.
Missions de l'étudiant-e	Observer les caractéristiques du milieu de pratique à l'aide d'une grille d'observation (fournie par l'école). Découvrir l'organisation de la journée et établir un planning de la journée de l'ergothérapeute. Prendre des notes sur les éléments de l'intervention en ergothérapie : quelles sont les activités menées par l'ergothérapeute ?

Journée 2 :

Objectifs de l'étudiant-e	Observer la relation thérapeute-client-e.
Missions de l'étudiant-e	Prendre des notes sur différents éléments présents dans la relation thérapeute-client-e, sur la base d'une grille d'observation (fournie par l'école). Il s'agit ici d'observer des interactions habituelles entre thérapeute et client.e au cours d'une intervention, quelle qu'elle soit. Identifier différents éléments construisant une posture thérapeutique, dont les modes relationnels (Taylor, 2020) utilisés par le-la thérapeute.

Journée 3

Objectif de l'étudiant-e	Développer les habiletés d'observation de la performance occupationnelle (1/2)
Missions de l'étudiant-e	Observer une activité réalisée par un-e client-e à l'aide d'un outil d'observation construit à l'école Identifier les outils d'observation éventuels utilisés dans le milieu. Définir l'activité qui sera observée lors de la journée 4 (mise en situation, activité ou exercice thérapeutique, etc.)

Journée 4 :

Objectif de l'étudiant·e	Développer les habiletés d'observation de la performance occupationnelle (2/2).
Mission de l'étudiant·e	Sur la base de l'expérience réalisé en JIM3 et des corrections apportées par l'étudiant·e sur son outil d'observation, observer l'activité définie afin de récupérer des informations permettant de définir un objectif d'intervention/séance (selon la situation d'accompagnement)

Journée 5 :

Objectif de l'étudiant·e	Entrer en communication : avec un·e client·e (ou avec un·e professionnel·le).
Mission de l'étudiant·e	Réaliser un court entretien occupationnel avec un·e client·e, dans le but de définir les occupations importantes pour elle ou lui. Il ne s'agit pas d'un entretien initial, mais d'un simple échange au sujet des occupations. Si cela n'est pas possible avec la population rencontrée, l'entretien peut être réalisé avec un·e membre de l'équipe professionnel présent·e ou encore un jeu de rôle avec l'ergothérapeute référent·e simulant un·e client·e peut être mené.

2 VOTRE RÔLE EN TANT QUE PF OU ERGOTHÉRAPEUTE RÉFÉRENT·E

En tant que PF ou ergothérapeute référent·e, vous êtes **partenaire** de l'école pour atteindre les objectifs fixés pour les formations pratiques, dont font partie ces journées. Vous avez ici la liberté de présenter la profession à **nos étudiant·es novices** selon vos couleurs et diversités, qui font notre richesse, à partir des thèmes de chaque journée. Vous aurez à disposition la documentation qui encadre ces journées du point de vue de l'école, ainsi que le matériel

(grilles d'observation) que l'étudiant·e aura à sa disposition pour réaliser ses missions. Vous pouvez bien sûr les consulter et vous en servir comme base de discussion avec l'étudiant·e, sans obligation. Ces documents sont ensuite repris, corrigés et discutés à l'école.

La réalisation des missions définies est de la responsabilité de l'étudiant·e. Il se peut qu'en fonction du milieu les missions soient moins facilement réalisables. Il s'agit alors de s'adapter à votre pratique et de rendre la mission réaliste, ce que l'étudiant·e peut faire suite à un échange avec vous, tant que la thématique et les objectifs sont respectés. Si cela pose problème, n'hésitez pas à contacter l'école afin que nous puissions trouver ensemble une solution facilement réalisable (floriane.rebeaud@hetsl.ch).

3 INFORMATIONS PRATIQUES

Les étudiant·e·s seront répartis en deux groupes, le premier groupe participera aux journées d'immersion le mardi et le second groupe les réalisera le jeudi. La proposition d'une place vous engage à accueillir un·e étudiant·e sur les 5 mardis et/ou sur les 5 jeudis. A noter que les dates ne sont pas flexibles, considérant l'alternance rapide avec des jours de cours.

Les **dates pour la prochaine session** sont les suivantes :

- 1^{ère} journée : Semaine 44 (28 et/ou 30 octobre 2025)
- 2^{ème} journée : Semaine 46 (11 et /ou 13 novembre 2025)
- 3^{ème} journée : Semaine 48 (25 et/ou 27 novembre 2025)
- 4^{ème} journée : Semaine 49 (2 et/ou 4 décembre 2025)
- 5^{ème} journée : Semaine 50 (9 et/ou 11 décembre 2025)

Les journées d'immersion sont considérées comme des journées de formation pratique, avec les mêmes conditions d'indemnisation (sous condition de la signature de la Convention sur la formation pratique de la HES-SO). Une confirmation de stage sera envoyée. Un CPT standardisé sur la base des objectifs identifiés pour les 5 journées sera fourni et devra être signé par les différentes parties. Bien que les PF restent responsables de la tenue et de l'organisation de



ces journées, les étudiant.es peuvent ensuite sur le terrain suivre d'autres ergothérapeutes. Il n'y aura pas d'évaluation de la part du milieu de formation pratique.